

BOURSES D'EXCELLENCE EIFFEL

DOCTORAT 2018/2019

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères lance en octobre 2017 l'appel d'offres EIFFEL session 2018/2019, un programme de bourses d'excellence à destination des étudiants internationaux.

Le dispositif EIFFEL permet de financer :

Une mobilité maximale de 10 mois dans le cadre d'une cotutelle ou codirection.

Domaines d'études prioritaires :

- les sciences : sciences de l'ingénieur ; sciences exactes : mathématiques, physique, chimie et sciences de la vie, nano et biotechnologies, sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, sciences et technologies de l'information et de la communication
- l'économie et la gestion
- le droit
- les sciences politiques

Procédure de dépôt des candidatures :

1. Avant toute proposition de candidature, vérifier les conditions d'éligibilité :

✚ Etre en doctorat dans le cadre d'une **co-tutelle** ou **co-direction** de thèse avec un établissement d'enseignement supérieur partenaire à l'international.

Nous attirons votre attention sur le fait que la convention de co-tutelle ou l'attestation/convention de co-direction doit obligatoirement être signée par toutes les parties lors du dépôt du dossier.

✚ Nationalité: ce programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

✚ les candidats doivent être âgés de 35 ans **au plus** à la date de la commission de sélection (nés le 12 mars 1983 ou après).

✚ les étudiants bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français au titre d'un autre programme au moment du dépôt de candidature ne sont pas éligibles, même s'il s'agit d'une bourse de couverture sociale.

✚ Les candidatures refusées au cours d'une précédente sélection ne peuvent pas être représentées, même en cas de changement de domaine d'études ou d'établissement d'accueil.










2. Télécharger le dossier de candidature « Eiffel Doctorat » disponible sur le site de l'Université de Strasbourg.
3. Le dossier doit avoir obtenu les avis du directeur de thèse, du directeur de l'unité de recherche et du directeur de l'école doctorale avant transmission.
4. Une pré-sélection est effectuée à l'Université de Strasbourg parmi les meilleurs étudiants que l'université souhaite accueillir.

5. La gestion des candidatures est coordonnée par le Collège doctoral (Direction de la Recherche et de la Valorisation). Le Collège doctoral se charge de remplir la partie 3 « Informations générales sur l'établissement ».
6. La liste des candidatures finalisées est transmise au Président de l'Université de Strasbourg pour signature.
7. L'envoi des dossiers à Campus France est assuré par le Collège doctoral.
8. Les résultats sont annoncés aux candidats et à leurs directeurs de thèse durant la semaine du 26 mars 2018.

Calendrier : Les dossiers **complets** devront être envoyés **au format électronique exclusivement** à Mme HERBASCH (herbasch@unistra.fr) **AVANT le lundi 18 décembre 2017.**

Objet : NOM + dossier Eiffel 2018

Pièces à joindre (voir la description détaillée sur le dossier de candidature) :

-  Dossier de candidature (format électronique obligatoire)
-  CV du candidat (1 à 2 pages) en français ou anglais
-  Projet professionnel du candidat (1 à 2 pages) en français ou en anglais
-  Présentation du projet de thèse (1 à 5 pages) en français ou en anglais
-  Convention de co-tutelle ou attestation de co-direction signée par les parties française et étrangère
-  Photocopie du passeport (page d'identité)
-  Plan de financement global de la thèse
-  Certificat du diplôme de langue le cas échéant
-  Synthèse de l'évaluation du HCERES du laboratoire d'accueil/de l'équipe d'accueil (extrait, 4 pages maximum)

Pour toute question, veuillez contacter :

Mme Virginie HERBASCH

Collège doctoral

Pôle International

Tél : +33 (0)3 68 85 11 19

herbasch@unistra.fr